

TP TECHNICIEN D'INSTALLATION EN EQUIPEMENTS DE CONFORT CLIMATIQUE

Titre professionnel de niveau 4
RNCP35231

FICHE FORMATION

OBJECTIFS

- Adapter et organiser l'installation d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires.
- Contrôler et adapter sur site avant travaux le Dossier Technique d'Exécution d'une installation de chauffage, sanitaire, renouvellements d'air et thermodynamiques dans les locaux d'habitation et tertiaires.
- Organiser un chantier d'équipements de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air et thermodynamique dans des locaux d'habitation et tertiaires.
- Installer et préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire, et renouvellement d'air, dans des locaux d'habitation et tertiaires.
- Poser et raccorder des équipements de chauffage dans des locaux d'habitation et tertiaires.
- Poser et raccorder des équipements sanitaires dans les locaux d'habitation et tertiaires.
- Poser et raccorder des équipements de renouvellement d'air dans les locaux d'habitation et tertiaires.
- Préparer à la mise en service des équipements de chauffage, sanitaire et renouvellement d'air dans les locaux d'habitation et tertiaires.
- Installer et assurer la mise en service des équipements thermodynamiques dans des locaux d'habitation et tertiaires.
- Poser et raccorder des équipements thermodynamiques dans les locaux d'habitation et tertiaires.
- Mettre en service un équipement thermodynamique dans les locaux d'habitation et tertiaires.

CONTENU

Le technicien d'installation en équipements de confort climatique contrôle et adapte le Dossier Technique d'Exécution (DTE) d'une installation de chauffage, sanitaire, renouvellement d'air ou thermodynamique à partir des constats faits sur site avant le démarrage des travaux.

Il identifie sur les plans du DTE les informations techniques nécessaires à la réalisation du chantier. Il détermine les implantations des équipements et le mode opératoire des réalisations. Il réalise des croquis d'exécution, vérifie et établit les quantitatifs des travaux à effectuer. Il adapte la liste des équipements et des éléments qui constituent les installations. Il transmet ces informations à son responsable pour approvisionnement du chantier.

PUBLICS

Tout public.

PRÉ-REQUIS

Niveau scolaire de 3ème
Validation sous réserve de la réussite des tests de positionnement français, math et lecture de plan
Tests en fonction du niveau scolaire du candidat
Première expérience souhaitée dans le secteur du bâtiment

DÉLAI D'ACCÈS

1 session par an.
Clôture des inscriptions un mois avant le début de formation.

MODALITÉS D'ADMISSION

Admission sur dossier
Après entretien
Après test

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Présentiel en groupe : alternance d'apports techniques et de travaux pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Epreuves finales d'examen
Epreuve orale avec un jury
Dossier professionnel
La certification peut être obtenue en totalité ou partiellement, par bloc de compétences



DURÉE INDICATIVE

1270 heures maximum :
Durée en centre : 990 heures maximum
Durée en entreprise : 280 heures maximum
(durée ajustable selon votre situation : nous consulter).

DATES DE SESSION(S)

Du 05/10/2026 au 28/05/2027

LIEU(X) DE FORMATION

GRETA Ardèche Drôme
Lycée Boissy d'Anglas
50 av. Jean Jaurès
07100 ANNONAY

CONTACT

04 75 82 37 90
contact@greta-ardechedrome.fr

VALIDATION

Titre Professionnel de niveau européen 4
Agrément porté par le GRETA de GRENOBLE
+ d'informations sur cette certification (libellé exact du diplôme, nom du certificateur, date d'enregistrement de la certification) en cliquant sur :

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/35231/>

Certification remplacée par **RNCP 41911-TP** - Technicien d'intervention en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables à partir du 03/03/2026 (en cours d'agrément)

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 4 (Bac général, technologique ou Professionnel)

SERVICE VALIDEUR

Ministère du Travail, du Plein Emploi et de l'Insertion

TARIF

22061,60 € (coût maximum de la formation)
Nous consulter pour un parcours personnalisé

MODALITÉS DE FINANCEMENT

Contrat d'apprentissage
Contrat de professionnalisation
CPF
CPF de transition
Financement individuel
Fonds publics, France Travail ou Région, sous réserve d'éligibilité
Plan de développement des compétences
ProA

DÉBOUCHÉS / MÉTIERS / EMPLOIS

Les entreprises d'installation d'équipements thermiques et thermodynamiques ayant un département maintenance.
Les entreprises de maintenance, assurant la gestion technique d'équipements, par contrats, pour le compte de leurs clients.
Les entreprises de type artisanal, dans le cas où le technicien possède déjà une expérience de l'installation.
Les constructeurs d'équipements thermiques lorsqu'ils possèdent un service montage ou un SAV.
Les utilisateurs (collectivités : mairie, écoles, etc.), lorsqu'ils assurent eux-mêmes la maintenance de leurs équipements.

ACCESSIBILITÉ

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation.

**INDICATEURS DE RESULTATS**

Cette formation étant nouvellement proposée par le GRETA Ardèche Drôme, nous ne disposons pas encore d'indicateurs de performance. Nous nous engageons à les partager dès qu'ils seront disponibles.

MAJ le 10/03/2026

Nos conditions générales de vente sont disponibles sur notre site internet, en bas de la page d'accueil.

LES SITES DE FORMATION DU GRETA ARDÈCHE DRÔME

ANNONAY - AUBENAS - CHOMÉRAC - CREST - CRUAS - DIE - LARGENTIÈRE - MONTÉLIMAR - NYONS - PIERRELATTE - PRIVAS - ROMANS-SUR-ISÈRE - TAIN L'HERMITAGE - THUEYTS - TOURNON-SUR-RHÔNE - VALENCE - VALS-LES-BAINS